



Ecole élémentaire CORNEILLE GARGENVILLE
COMPTE-RENDU
du CONSEIL D'ECOLE du 4 avril 2014

Sous la présidence de Madame Audebert, directrice de l'école, en présence :

- des enseignants : Mesdames AUDEBERT, BLONDELET, DIABO, LE MOING, LE THEO, MORISSEAU, MUSIELINSKI, PEYROUX, Monsieur MALO et Madame BOURG, enseignante spécialisée, maître E.
- des représentants des parents, élus au conseil d'école : Mesdames AYER, ALLAIN, FERRY, GROLLEAU, HORNBECK, LANNEHARD, MICHOUX et TANGUY.
- de Monsieur LEMAIRE, élu et Mme DESVIGNES, responsable du service scolaire.
- de Madame CHENUT, D.D.E.N (déléguée départementale de l'éducation nationale).

Nomination d'un secrétaire de séance

Madame DIABO est nommée secrétaire. Un tour de table permet à chacun de se présenter.

Règlement intérieur de l'école, horaires

Madame Audebert rappelle le point du règlement qui stipule que l'entrée des élèves s'effectue de 8h20 à 8h30, le matin et de 13h20 à 13h30 l'après-midi. Elle rappelle qu'il est important de respecter ces horaires tant pour la sécurité des élèves que pour le bon fonctionnement de l'école. Le portail est fermé à 30 pour la garantir la sécurité des élèves. Mais chaque jour une quinzaine d'élèves arrive en retard !

Les parents d'élèves demandent qu'une attention particulière soit portée aux enfants qui jouent dangereusement devant l'école avec des vélos et des trottinettes.

Sonnette : Mme Audebert rappelle les problèmes liés à la sonnette sans fil dont l'émission ne passe pas le préau et qui ne fonctionne donc pas dans sa classe.

Jeux de la cour

Rappel : ils sont fournis par l'école, par conséquent aucun ballon ne doit donc être apporté.

Action de l'A.P.I. (Association de Parents Indépendants) : Suite à la bourse aux jouets et à la vente de crêpes, les bénéfices ont été partagés entre les écoles élémentaires pour la bourse aux jouets et entre la maternelle Arc-En-Ciel et l'école Cornelle pour la vente de crêpes. L'association offre donc 365 euros. Les enseignants ont proposé que cet argent serve à acheter des jeux de cour. Mme Tanguy présente les jeux ainsi acquis.

Bilan des récréations : le bilan est très positif car on observe moins de conflits puisque les enfants sont occupés à jouer.

Prochains aménagements : Une organisation va être mise en œuvre après les vacances de printemps pour partager le matériel et l'espace de la cour entre petits et grands.

Effectifs prévisionnels pour la rentrée 2014 :

233 élèves : 57 CP, 46 CE1, 40 CE2, 43 CM1, 49 CM2.

Une réunion d'information aux parents pour les inscriptions des futurs élèves de CP aura lieu, en présence du directeur et d'une enseignante de CP, en salle informatique le jeudi 22 mai à 18h15. Un affichage dans les écoles maternelles se fera, ainsi qu'un mot qui sera transmis aux parents des élèves de maternelle concernés, dans le cahier de liaison, début mai.

Aide aux élèves en difficulté - RASED - stages RAN

- Différenciation :

Madame Audebert dresse un bilan chiffré de l'aide proposée aux élèves en difficulté par les enseignants :

Dans toutes les classes des activités différenciées sont mises en œuvre pour les élèves en difficulté.

33 équipes éducatives et 8 équipes de suivi de scolarité ont eu lieu depuis le début de l'année, pour assurer le suivi de ses élèves.

Dans l'école 41 P.P.R.E. (Projet Personnalisé de Réussite Scolaire) ont été présentés aux parents des enfants concernés et sont mis en œuvre : 9 en CP, 9 en CE1, 13 en CE2, 5 en CM1 et 5 en CM2. 4 P.P.S (Projet Personnalisé de Scolarisation) assurent l'intégration d'élèves dans le champ du handicap.

- RASED : (Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté)

8 élèves ont été suivis par la psychologue scolaire.

4 CP et 8 CE1 travaillent avec la maîtresse E qui ne peut pas subvenir seule à tous les besoins de l'école. En effet, le second poste spécialisé du secteur n'est pas pourvu à ce jour et l'équipe déplore le manque de moyen qui en découle.

Le conseil des maîtres propose un maintien pour 2 CP, 1 CE1, 1 CE2, 3 CM2 et un passage anticipé de CE1 à CM1.

- A.P.C. (Activités Pédagogiques Complémentaires)

Les APC sont des temps d'enseignement supplémentaires en groupes restreints (3 à 5 élèves) qui ont pour objectif de prévenir la difficulté scolaire. Elles concernent tous les élèves dont les besoins ont été identifiés par les enseignants de l'école.

Les APC permettent :

- Une aide en groupe restreint aux élèves rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages.
- Une aide au travail personnel (méthodologie...).
- La mise en œuvre d'une activité prévue par le projet d'école pour favoriser la réussite scolaire.

L'accord parental est nécessaire ainsi qu'une fréquentation régulière de l'enfant.

Cette année, les APC ont lieu le soir de 16h30 à 17h15.

Les dispositions relatives à l'organisation des APC pour l'année scolaire 2014/2015 seront présentées au troisième Conseil d'École pour être intégrées à l'avenant du Projet d'École.

- Stages RAN : (de Remise à Niveau)

Ils concernent les élèves de CM1 et CM2.

Ils auront lieu le lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi matin de 9h à 12h à l'école Corneille

- du 14 au 18 avril pour la session des vacances de printemps
- du 7 au 11 juillet et du 25 au 28 août pour les sessions des vacances d'été.

Avenant au projet d'école

Le Projet d'école devait s'arrêter en juin 2014. Etant donné la réflexion sur les nouveaux rythmes scolaires, la rédaction des PEDT, le projet d'école 2011-2014 est prolongé d'une année scolaire ; l'équipe enseignante va donc faire un avenant que nous présenterons au prochain conseil d'école avec le bilan des 3 années passées et l'organisation des APC pour 2014-2015.

5 nouvelles fiches actions ont d'ores et déjà été ajoutées.

- Liaison CM2/6^{ème} : un projet de Co intervention d'un professeur de SVT du collège A. Camus a été mis en œuvre cette année dans un des deux CM2, ce projet sera élargi aux deux CM2 l'an prochain dans la mesure du possible.

Le vendredi 11 avril au matin, les CM2 visiteront le collège.

Le lundi 16 mai ils seront accueillis par les élèves et les enseignants de 6° pour un échange, puis ils déjeuneront à la cantine du collège et participeront à une rencontre sportive CM2/6^{ème}.

- Chorale : 3 formations dans l'école.
- Le printemps des poètes : un poémier, arbre à poèmes, a été installé pendant le printemps de la poésie. Un échange autour des poèmes pendant les récréations a eu lieu.

L'école demande à la municipalité s'il serait possible d'installer un panneau de bois pour afficher ces poèmes pendant la kermesse.

- Le projet jardin s'étend. L'école demande à la municipalité s'il serait possible d'installer un récupérateur d'eau, des bacs pour jardiner hors sol au cycle 2 et de rénover notre hôtel à insectes.

- Dans le cadre de ce projet, les CE2 participent à un concours "jardi ?" et fabriquent des épouvantails, les CM1 /CE2 participent à un concours « élève-journaliste » et rédigent des articles autour du bio.

L'école demande à la municipalité s'il serait possible de bénéficier d'un endroit pour stocker le matériel.

Réforme des rythmes scolaires

En coordination avec les enseignants et les représentants de parents d'élèves, la municipalité a proposé au Directeur Académique des nouveaux rythmes scolaires qui seront étudiés en commission au mois d'avril 2014.

Ils s'organisent ainsi : 24 heures de classe : Lundi-mardi-jeudi-vendredi : 8h30-12h00 et 14h00-16h00 ; mercredi matin 10h00-12h00.

Le conseil des maîtres de l'école Corneille en a pris acte et a donné son accord de principe sur cette organisation en décidant par ailleurs de supprimer les récréations les après-midi et le mercredi matin. Les enfants bénéficieront de ce fait de 1h15 de cours en plus, les récréations n'étant pas déduites des heures obligatoires de classe.

Les horaires de A.P.C. seront fixés en concertation avec le service jeunesse, afin d'assurer une bonne coordination entre les activités périscolaires et scolaires ; cette phase s'achèvera le 16 mai 2014.

Classe de découverte

Elle aura lieu du lundi 26 mai au dimanche 1^{er} juin 2014 à Pénestin (56).

Les « Œuvres universitaires du Loiret » ont été choisies pour assurer la prestation.

Le projet pédagogique prévoit des activités autour de la découverte du milieu marin, des arts visuels, et de l'expression corporelle.

Le coût total par enfant s'élève à 420 €, mais la participation financière de la municipalité de 250 € par élève, ramène la part famille à 170 € pour 7 jours.

La classe de CM1 de Monsieur Malo partira avec celle de Mme Château de l'école Molière.

Coopérative

Bilan des dépenses :

1370 euros dépensés avec les Francos, puisque les élèves ont tous pu assister à au moins deux spectacles.

Les sorties de fin d'année sont financées par la coopérative. La mairie participe à hauteur de 200 euros par classe pour un bus.

Les comptes s'équilibrent avec les photos et la kermesse.

Manifestations à venir, fête de l'école et sorties

- Lundi et mardi 7 et 8 avril : une opération solidaire avec le Sénégal est organisée. Une collecte sera faite dans l'école.
- L'école participe au défi techno du département « Flotte / coule ». Les réalisations des classes seront présentées dans le courant du mois de mai.
- Les CM2 de Mme Audebert qui ont été sélectionnés pour participer au « Parlement des Enfants » seront reçus à l'Assemblée nationale le lundi 28 avril.
- Sécurité routière : une prévention est faite dans chaque classe. Les CE2 ont passé le permis piéton, les CM2 vont passer le permis vélo au mois de mai.
- Suite du projet papillon pour les CE2 : visite d'un écosystème à l'île Aumône.
- Les CM1 de Monsieur Malo ont été choisis pour visiter de la gare de Mantes le 3 juin dans le cadre du projet « voyageur- citoyen ».
- Fête de la musique : "les Cabots" viendront dans l'école le 20 juin. Les élèves chanteront avec le groupe, les paroles des chansons auront été travaillées avant.

Sorties de fin d'année des différentes classes:

- Le 12 juin à Paris CP de Mme Peyroux / CM2 de Mme Audebert
- Le 19 juin à Paris pour les CP Blondelet et Mme Musielinski - le 22 juin château de Dourdan pour le CE2 de Mme Le Moing et le CM1/CE2 de Mme Morisseau
- 26 juin Aventure Land pour les CM1 de Monsieur Malo
- Même sortie pour le CE1 de Mme Le Théo et le CE1/ CE2 de Mme Diabo, la date reste à fixer.

Fête de l'école aura lieu le samedi 28 juin avec l'école Arc-en-ciel.

L'API informe leur bourse aux livres aura lieu le 17 et 18 mai dans le sous-sol de la salle des fêtes.

Demandes de travaux, remerciements

Les enseignants tiennent à informer que les problèmes liés au ménage semblent résolus. La société de prestation a changé l'équipe des employés et l'équipe est satisfaite du service rendu depuis.

Le tremplin pour la classe mobile a été réalisé et fonctionne bien. Le charriot de la classe mobile a été réparé. Un TNI doit être changé. Nous sommes en attente de l'intervention de la société.

D'autre part Madame Audebert tient à remercier les services municipaux pour la prise en compte rapide de ses demandes et les nombreux petits travaux qui sont réalisés chaque semaine.

Le prochain conseil d'école est fixé au vendredi 13 juin 2013 à 18h.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, Madame AUDEBERT clôt ce conseil d'école à 20 h 05.

La présidente
Madame AUDEBERT

La secrétaire
Madame DIABO